

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 10 avril 2024

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-quatre, le dix avril à 20 heures, le Conseil Municipal légalement
En exercice : 11 convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur
Présents : 9 Christian EXCOFFON, Maire.
Excusés : 0
Absents : 2 Présents : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS ROMAIN,
Votants : 9 Thierry TEYPAZ, Marie-José LIGOUZAT, Jérémie MONGELLAZ, Dominique TEYPAZ,
Gérard VIALIS, Laetitia SOCQUET-JUGLARD.

Date de la convocation :
02/04/2024 Excusés : /

Absent : Jacky MARIN-LAMELLET, Jean-Loup MARTIN

A été élu secrétaire de séance : Jérémie MONGELLAZ

Délibération 2024-D17 - Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2023 : Budget principal – Budget annexe « chalet accueil-restaurant de la Palette » – Budgets annexes lotissements « Panissats » et « Grand Duc ».

Le Conseil Municipal,

* Après s'être fait présenter le budget principal, le budget annexe « chalet accueil-restaurant de la Palette », les budgets annexes lotissements « Panissats » et « Grand Duc » de l'exercice 2023 ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

* Après s'être assuré que la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'Albertville a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a été procédé à toutes les opérations d'ordre, qu'il a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant qu'il n'y pas d'observation à faire ;

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (9 voix pour) :

- **Approuve** les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2023 par la Trésorière du Service de Gestion Comptable d'Albertville, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur et n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifiée conforme et exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20240410-2024-d17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/04/2024

Le Maire,
Christian EXCOFFON

